

17 juin 2020

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 14 octobre 2019 de M^{me} Patricia Richard: «Repas à la cafétéria de l'Organisation météorologique mondiale, à quels prix?»

TEXTE DE LA QUESTION

Nous souhaiterions savoir quel prix payent les journalistes lorsqu'ils mangent à la cafétéria de l'OMM ainsi que les différents tarifs appliqués.

Les conseillers municipaux payent 42 francs. Les journalistes payent-ils 20 francs? Qu'en est-il des services de la Ville et du Conseil administratif?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les repas payés par les conseillers municipaux et conseillères municipales, conseillers administratifs et conseillères administratives, collaborateurs et collaboratrices du Service du Conseil municipal sont facturés à 42 francs. Ce prix comprend une entrée, un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, sodas et café/thé).

Le tarif de 20 francs appliqué aux journalistes comprend uniquement un plat.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:

Gionata Piero Buzzini

Le maire:

Sami Kanaan